

Les ampoules économiques



Ne jetez pas les ampoules économiques dans votre poubelle, amenez-les au recyparc car elles se recyclent !

Les ampoules économiques remplacent peu à peu les ampoules à incandescence classiques. Et c'est une bonne nouvelle pour l'environnement puisqu'elles sont moins énergivores. Mais attention : **ce bilan n'est total que si on les recycle en fin de vie.**

En effet, les ampoules économiques sont des **petits déchets dangereux** qui nécessitent une prise en charge particulière en matière de traitement. Elles contiennent notamment du mercure et des poudres fluorescentes qui, à grande échelle, sont potentiellement dangereux pour l'environnement.

Donc **il est très important de ne pas les jeter dans sa poubelle ménagère classique**, ni même dans une bulle à verre mais **de les amener au recyparc**. Ceci vaut aussi pour les tubes néons, car il s'agit de lampes à décharge, tout comme les ampoules économiques.

Le recyclage des ampoules économiques permet également de récupérer le verre et les métaux qui représentent plus de 90 % du poids de la lampe. Ces matières serviront comme matériaux de base pour la fabrication d'autres produits.

Que faire en cas de casse d'une ampoule économique ?

1. Aérez la pièce
2. Ramassez les brisures et poudres à l'aide d'un chiffon humide. Attention pas d'aspirateur car celui-ci chauffe et vaporise le mercure dans l'atmosphère.
3. Mettez les brisures et poudres dans un sac poubelle fermé puis jetez-le dans votre poubelle de déchets ménagers résiduels.

A GAGNER !

10 vélos d'une valeur de 1 600 € pendant le mois de la Grande Collecte !

Du 1^{er} au 30 octobre inclus, Valorfrut organise le Mois de la Grande Collecte en collaboration avec INTRADEL. Ramenez pendant cette période vos huiles et graisses de friture usagées au recyparc. Qui sait, vous serez peut-être l'heureux gagnant d'un des 10 vélos d'une valeur de 1 600 €, d'une des nombreuses friteuses ou d'un des autres fabuleux prix à remporter.

Venez, déposez et gagnez.

Durant cette période et à chaque visite à votre repyparc, vous recevrez un ticket de tombola par litre d'huile ou de graisse usagée, correctement collecté. Vous trouverez un code sur chaque ticket reçu. Renvoyez ce code par sms au 6019 ou introduisez-le sur www.valorfrut.be/moisdelacollecte.

Une autre bonne raison de participer : toutes les huiles et graisses de friture correctement collectées via les recyparcs seront recyclées en biodiesel ou seront utilisées pour la production d'électricité ou dans l'oléochimie.



INFORMATIONS

Horaire des recyparcs

Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
Samedi : de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

Fermeture des recyparcs les 1^{er} et 11 novembre 2011.

Vous cherchez une information sur les recyparcs ? www.intradel.be
Recevez la **newsletter** du Parc'infos en envoyant votre adresse mail à info@intradel.be
Intradel, port de Herstal, pré Wigi - 4040 Herstal - 04/240.74.74

Le PARC'infos est imprimé sur un papier 100% recyclé avec des encres végétales.



PARC'infos

33

EDITO

Ça y est, C'EST LA RENTRÉE !

Les cartables de vos enfants sont prêts avec bien évidemment dedans une gourde et une boîte à tartines pour le repas afin de limiter la production de déchets au sein de l'établissement. Et pour leur collation, qu'avez-vous prévu? Des snacks en portion individuelle? Attention, **ces snacks sureballés et coûteux produisent une quantité considérable de déchets** et, très souvent, ils ne présentent aucun intérêt nutritionnel.

Pensez à utiliser une boîte à collation que vous remplirez de fruits de saison, biscuits non emballés, petits gâteaux « faits maison » ou encore quelques morceaux de carottes crues. Ainsi, le dix heures de votre enfant restera en parfait état, ne générera aucun déchet et ménagera votre portefeuille.

200 boîtes à collation à gagner !

Comment participer ?

Découpez le talon ci-dessous et renvoyez-le complété sous enveloppe à Intradel, service communication, Port de Herstal, Pré Wigi, 20 - 4040 Herstal.
Un tirage au sort aura lieu le premier décembre.

Bonne chance !

Coupon-réponse

A renvoyer complété à Intradel, service communication, Port de Herstal, Pré Wigi, 20 - 4040 Herstal.

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :



Collecte des jouets en bon état

C'est le **samedi 15 octobre 2011**, de **8h30 à 17heures** qu'aura lieu la 8^{ème} édition de la collecte des jouets en bon état dans tous les recyparcs de Wallonie. Cette année encore, Intradel et toutes les intercommunales de gestion des déchets en région wallonne font appel à votre générosité. **Amenez-nous vos jouets encore en bon état, ainsi vous prolongerez la vie de ces jouets** qui seront redistribués à des enfants défavorisés par l'intermédiaire des C.P.A.S. et autres associations locales.

Collecte de déchets de plastiques agricoles non dangereux

Du **22 au 25 novembre 2011**, Intradel, en collaboration avec les services agricoles de la province de Liège, organise **une collecte sélective de plastiques agricoles à l'attention des agriculteurs**. Les lieux de collectes ainsi que les types de déchets de plastiques agricoles seront communiqués par votre administration communale et sur le site www.intradel.be (rubrique « news »). Chaque année, cette action permet de récolter près de 800 tonnes de déchets de plastiques agricoles qui peuvent ainsi intégrer une filière de recyclage.



Collecte de pneus

Ramenez vos pneus usagés dans votre recyparc, du **mardi 25 au samedi 29 octobre 2011**, aux heures d'ouverture habituelles. Grâce à cette action, ils intégreront une filière de recyclage-valorisation permettant de préserver la qualité de l'environnement.

- Infos pratiques :**
- Dépôt uniquement sur présentation de la **carte d'accès**
 - **5 pneus maximum** par ménage
 - **Sont interdits :** pneus de camions, tracteurs et vélos.

Collecte des pneus dans votre Recyparc!



Du mardi 25 au samedi 29 octobre 2011

Qualité et service de valeur de traitement usés. Combient? Maximum 5 pneus par ménage.

Une initiative de votre intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois

Insécurité dans les recyparcs : ensemble, réagissons !

Il y a quelques mois, nos journaux relaient la violente agression d'un des préposés de recyparc de la région liégeoise par un usager. Cet événement, bien qu'isolé par sa gravité, reflète malheureusement un triste constat : l'augmentation constante de l'agressivité envers les préposés mais surtout des vols et du vandalisme dans nos recyparcs : **plus d'une centaine par mois sur les 48 recyparcs que compte Intradel !**

Outre le coût élevé que représentent ces infractions pour l'intercommunale, les dommages moraux auprès des préposés sont également importants (dégradation quotidienne de leur lieu de travail). Et c'est sans compter le sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent face à des débordements inexcusables de quelques personnes. Pour rappel, les recyparcs sont des sites d'exploitation soumis à des consignes de tri et des règles d'exploitation strictes. Les préposés ont pour rôle de les faire respecter sans quoi, non seulement ces sites seraient ingérables, mais également moins performants en matière de taux de recyclage (un bon tri = un meilleur recyclage).

Face à cette situation, Intradel a décidé de mettre en place de **nouvelles mesures préventives et répressives**, en plus de celles déjà en cours.

Les mesures déjà en cours sont :

- L'application des sanctions prévues au règlement d'accès des recyparcs. Depuis 2005 : 124 usagers menacés d'interdiction d'accès et 97 exclusions effectives. Dépôt de plainte systématique et suivi juridique : 5 à 7 dossiers par an.
- La formation des préposés à la prévention et à la gestion de conflits
- L'augmentation des vidanges pour les déchets attractifs (DEEE)

Les mesures envisagées sont :

- L'amélioration de la communication vers l'usager afin de réduire les risques de conflits (nouvelle signalétique et guide du tri, affichage clair du règlement sur site, meilleure visibilité sur la disponibilité des conteneurs, sur les heures creuses, ...)
- L'installation de caméras de surveillance au sein des recyparcs
- Proposition de modification de la loi du 20/12/2006 modifiant le Code pénal en vue de

réprimer plus sévèrement la violence contre certaines catégories de personnes : intégration du personnel d'exploitation des recyparcs

- La sensibilisation des Parquets, la collaboration renforcée avec les villes et communes ainsi que les forces de l'ordre
- La formation d'agents constatateurs dans le cadre du décret « délinquance environnementale »
- L'amélioration de la disponibilité des conteneurs : augmentation des vidanges des conteneurs des déchets les plus collectés (les déchets verts durant l'été, les inertes et les encombrants valorisables et non valorisables)



Ces nouvelles mesures préventives et répressives n'ont pas la prétention de diminuer de manière drastique le nombre de comportements inciviques sur ces sites mais de sensibiliser les usagers à l'importance des recyparcs tant en terme de service rendu à la population qu'en terme environnemental. **Mais au final, le bon fonctionnement des recyparcs passe aussi par la collaboration de chacun d'entre-nous. Alors ensemble, pensons-y !**

Intradel Summer festival : l'heure est au bilan

Cet été, Intradel lançait la campagne « No waste on the dancefloor » afin de sensibiliser les festivaliers des Francofolies de Spa à l'importance du tri des déchets sur ce type d'événement ainsi que sur la nécessité d'en réduire la quantité. A cette occasion, les festivaliers étaient invités à s'engager comme éco festivalier via une charte proposant des engagements clairs en termes de prévention, de tri et de propreté publique. Pour sa première édition, la campagne « No waste on the dancefloor » a remporté un beau succès. Sur les 5 jours du festival, le stand d'Intradel n'a pas désempli. **Un peu plus de 2000 festivaliers se sont engagés comme éco festivalier,**

321 autres l'ont fait via notre site internet avant le début du festival. Force est de constater que l'intérêt des festivaliers de s'engager à adopter des gestes plus respectueux de l'environnement sur des festivals est de plus en plus grand et nous nous en réjouissons !

L'impact de cette action ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes

En 2011, 72 540 Kg de déchets résiduels non recyclables ont été produits par 185 000 festivaliers, soit une diminution de 13 % par rapport à l'édition 2010 qui a réuni seulement 175 000 festivaliers.

